



BGL
BNP PARIBAS



CARDIF LUX VIE
GROUPE BNP PARIBAS



Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire de la FLT du 19 septembre 2025

Lieu: Trifolion
2 Porte Saint Willibrord
L-6486 Echternach

Début: 19h30
Fin: 21h20
44 clubs représentés

1. Bienvenue

Jacques Welter, président du TC Echternach, accueille les membres du Conseil d'administration de la FLT, les représentants des clubs et les invités. Dans son discours il retrace l'histoire du club organisateur qui fête cette année son centenaire. Il revient en particulier sur la période difficile après les inondations de 2021, qui avaient rendu les terrains à Echternach impraticables et remercie les clubs qui ont soutenu le TC Echternach durant cette période.

Michel Knepper, président du COSL, félicite la fédération pour les efforts qui ont été fait en vue de la professionnalisation des structures avec notamment l'engagement d'un Directeur général et d'une chargée de développement, de formation et de communication tout en soulignant l'importance du bénévolat. Il revient également sur les défis pour l'avenir : la construction d'une nouvelle Maison des Sports, la création d'une Commission d'éthique et les Jeux des Petits Etats qui auront de nouveau lieu au Luxembourg en 2029.

Dans son discours de bienvenue, le président de la FLT, Claude Lamberty, remercie le TC Echternach et la commune pour l'organisation de l'AGO 2025 ainsi que le Ministère du Sport pour son soutien. Il se montre satisfait que les activités de la FLT se basent aujourd'hui avec le tennis, le padel et le pickleball sur trois piliers solides, dynamiques et attractifs.

Sur le plan sportif, la FLT a vécu une année riche en succès, tant au niveau national qu'international. En tennis, l'équipe engagée dans la Billie Jean King Cup a entamé un nouveau chapitre sous la direction de Claudine Schaul, récemment nommée capitaine. L'un des moments forts de la saison a été la rencontre de Coupe Davis face à la Lituanie à la Coque : un événement chargé d'émotions, au cours duquel l'équipe SEAT Lëtzebuerg Davis Cup, menée par Chris Rodesch et Alex Knaff, a prouvé qu'elle mérite sa place parmi l'élite mondiale. Une communication accrue a permis de donner plus de visibilité aux événements majeurs.

Sur le plan structurel, la FLT a franchi une étape importante avec la nomination de Lionel Ollinger au poste de Directeur général. Une avancée notable a également été enregistrée dans le domaine de l'arbitrage, portée par le travail engagé de la commission d'arbitrage, qui a pris l'initiative de valoriser les arbitres méritants lors de l'Assemblée générale ordinaire.



BGL-BNP Paribas IBAN LU41 0030 7000 0183 0000



BGL
BNP PARIBAS



CARDIF LUX VIE
GROUPE BNP PARIBAS



Le président réaffirme sa volonté de renforcer la présence du tennis, du padel et du pickleball, tant au niveau de l'élite que parmi le grand public. Ce développement repose sur les clubs, véritables piliers de la fédération.

Cependant, malgré l'attractivité croissante de la FLT, certaines limites commencent à se faire sentir, notamment en ce qui concerne les infrastructures. Des projets sont en préparation, mais la fédération a besoin de soutiens concrets. Dans cette optique, Claude Lamberty invite les clubs à se rapprocher de leurs communes, soulignant qu'un engagement accru dans le sport se traduit par une activité renforcée au sein des clubs, davantage de ressources, de pratiquants... et, in fine, de meilleurs résultats.

Enfin, tourné vers l'avenir, il évoque deux chantiers majeurs : le développement d'une application FLT et une réforme en profondeur des statuts de la fédération.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 27/09/2024

Le procès-verbal a été approuvé par acclamation.

3. Adoption de l'ordre du jour de l'Assemblée

L'ordre de jour de l'Assemblée a été approuvé par acclamation.

4. Désignation de deux scrutateurs

Tom Rath (TC Sandweiler) et Marc Roller (TC Schuttrange) sont désignés comme scrutateurs.

5. Discussion et vote des rapports du Conseil d'administration et des commissions

Les responsables des différentes commissions présentent leurs rapports

- Commission de la communication : Claire Pepin/Laure Felgen
- World Tennis Number : Tom Wirtz
- Padel : Jemp Felgen
- Pickleball : Benoit Quisquater

Suite à la présentation des différents rapports, les arbitres méritants de la dernière saison ont été récompensés. Des trophées sont ainsi remis à Naïla Malti (nouvelle juge-arbitre), Enzo Frédéric (nouvel arbitre), Alfred Pordan (juge-arbitre national), Markus Stegmann (arbitre national), Lorenzo Agostino (jeune arbitre), Julien Viscogliosi (arbitre international) et Christian Pepin (juge-arbitre international),

Tous les rapports sont approuvés par acclamation.



BGL-BNP Paribas IBAN LU41 0030 7000 0183 0000



BGL
BNP PARIBAS



CARDIF LUX VIE
GROUPE BNP PARIBAS



6. Discussion du bilan et compte de profits et pertes de l'exercice clôturé et du bilan provisoire au 30 juin de l'exercice en cours

Markus Stegmann explique la situation financière en présentant le compte de profits et pertes.

7. Rapport des commissaires aux comptes

Par courrier les commissaires aux comptes précisent que les comptes étaient contrôlés et qu'ils sont tenus de manière exemplaire par le secrétariat et la fiduciaire.

8. Approbation du bilan et compte de profits et pertes de l'exercice clôturé

Le bilan et le compte de profits et pertes ont été approuvés par acclamation.

9. Décharge au Conseil d'administration et aux commissaires aux comptes

La décharge au Conseil d'Administration et aux commissaires aux comptes est donnée par acclamation par l'Assemblée.

10. Admission et exclusion d'un club

Le Lëtzipickleball club, qui a cessé ses activités, est rayé de la liste des clubs.

11. Fixation de la cotisation annuelle et des redevances

Pas de changements pour 2026.

12. Approbation du projet de budget du prochain exercice

Le projet de budget est approuvé par acclamation.

13. Examen et vote de la proposition de modification des statuts de la FLT

La modification des statuts est d'ordre technique afin de conformer les statuts à la nouvelle loi sur les Asbl. Une réforme des statuts plus fondamentale est en élaboration.

La proposition de modification des statuts est approuvée par 44 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.



BGL-BNP Paribas IBAN LU41 0030 7000 0183 0000

14. Examen et vote des propositions introduites par écrit par les clubs et le Conseil d'Administration

Règlements pour les compétitions

- Art. 3.4. : Somme de transfert ; suppression de la série 6
L'article a été approuvé par 44 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions
- Art 8.3 : Championnats Interclubs - répartition des divisions ; augmentation de la flexibilité dans les divisions inférieures
L'article a été approuvé par 44 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions
- Art. 8.13 (joueurs autorisés à participer), Art. 8.14 (cadre de présélection), Art. 8.14bis (justificatifs joueurs classés), Art. 8.16 (joueurs assimilés autorisés), Art. 8.17 – 1^{er} alinéa (joueurs transférés et nouveaux licenciés) ; mise en place de deux régimes pour les Championnats Interclubs Seniors Hommes
Les articles ont été approuvés par 35 voix pour, 1 voix contre, 8 abstentions
- Art 8.17 – 2^e alinéa: Championnats Interclubs – joueurs transférés et nouveaux licenciés ; suppression de la série 6, clarification du texte
L'article a été approuvé par 44 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions
- Art 8.39 : Championnats Interclubs – balles ; optimisation de l'utilisation
L'article a été approuvé par 44 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions
- Art. 8.41 : Championnats Interclubs – feuille de match ; encodage des résultats
L'article a été approuvé par 40 voix pour, 0 voix contre, 4 abstentions

15. Elections statutaires: Conseil d'appel et Commissaires aux Comptes

Conseil d'appel

7 candidats se sont présentés et ont été élus par acclamation.

Le Conseil d'appel se compose comme suit :

Alban COLSON	TC Arquebusiers
Jean-Marc GOY	Tennis Spora
David MENTZ	TC Steinfort
Claude ORIGER	TC Contern
Philippe PENNING	TC Stade
Nicky STOFFEL	TC Howald
Jacques VANDIVINIT	TC Schuttrange



BGL
BNP PARIBAS



CARDIF LUX VIE
GROUPE BNP PARIBAS



Commissaires aux Comptes

3 candidats se sont présentés et ont été élus par acclamation.

Sont élus Commissaires aux Comptes :

Paul BLASIUS
Paul BRAQUET
Lena LAMESCH

Tennis Spora
TC Dudelange
TC Howald

16. Fixation du lieu pour les finales des Championnats Interclubs

Le TC Arquebusiers, le TC Pétange et le TC Schiffflange ont posé leur candidature pour organiser les finales des Championnats Interclubs en 2026. Avec 30 voix en sa faveur, le TC Schiffflange remporte le vote.

17. Fixation du lieu de la prochaine Assemblée générale annuelle

Seul le TC Howald a posé une candidature et organisera l'Assemblée générale en 2026.

18. Divers

Lors de son discours de présentation, le nouveau Directeur général de la FLT, Lionel Ollinger, a exprimé sa volonté de rencontrer les représentants des clubs ainsi que les enseignants, affirmant son intention de poursuivre la professionnalisation de la fédération.

Il a identifié trois axes prioritaires de développement : le renforcement du lien avec les clubs et leurs représentants, le soutien au haut niveau et à la détection des jeunes talents, ainsi que la mise en place d'un marketing territorial structuré autour d'un événementiel au service des clubs.

Pour conclure, Carole Hartmann, bourgmestre de la Ville d'Echternach, se dit fière d'avoir pu accueillir l'assemblée générale à Echternach à l'occasion du centenaire du club local, un club qui a toujours pu compter sur des administrateurs et entraîneurs actifs et engagés. Elle adresse ses remerciements aux clubs qui ont soutenu le TC Echternach après les inondations de 2021 ainsi qu'au club lui-même, au comité et au président.

Claude Lamberty
Président de la FLT

Chris Richartz
Secrétaire Général de la FLT



BGL-BNP Paribas IBAN LU41 0030 7000 0183 0000